



16 juillet 2020 – 10h00

1

Réparabilité : le Groupe SEB va encore plus loin avec le lancement des premiers forfaits réparation tout compris

C'est la première fois qu'un fabricant garantit qu'on puisse réparer longtemps son produit à un prix nettement inférieur à un remplacement. C'est aussi le premier forfait vraiment « tout compris ». Une nouvelle offre lancée en France et bientôt en Europe.

Premier acteur du petit équipement domestique à avoir mis en place un engagement de réparabilité de 10 ans pour ses produits, le Groupe SEB se montre une nouvelle fois pionnier avec le lancement des premiers forfaits réparation à prix fixe pour ses marques Rowenta, Moulinex, Seb, Calor, Krups et Tefal.

La réparabilité : au cœur de la politique RSE du Groupe

Le Groupe SEB a fait de la réparabilité un des piliers de sa politique de développement durable. Objectif : allonger la durée de vie des produits, les conserver plutôt que de les jeter.

Les appareils Moulinex, Rowenta, Tefal, Krups, Calor ou Seb, bénéficient déjà pour la majorité d'entre eux de l'engagement de réparabilité de 10 ans matérialisé depuis 2015 par un logo dédié. En France, la mise à disposition des pièces s'étend même jusqu'à 15 ans après le dernier achat par le consommateur. Pour que les consommateurs soient encore plus rassurés sur le coût et la facilité de la réparation, et qu'ils aient la certitude de pouvoir utiliser leur produit le plus longtemps possible, le Groupe propose désormais des forfaits réparation attractifs et « tout compris » sur les sites internet de ses marques en France : www.moulinex.fr, www.tefal.fr, www.krups.fr, www.calor.fr, www.seb.fr, www.rowenta.fr.

Une offre « tout compris », simple et accessible

Les nouveaux forfaits réparation sont proposés à un tarif très inférieur au coût de remplacement. Il est défini par famille de produit (fers à repasser, cafetières, robots ménagers, aspirateurs ...) et représente généralement entre 20% et 40% du prix d'un produit neuf équivalent.

Le prix est fixe, quelles que soient la panne ou les pièces nécessaires à la réparation.

Connaître le prix à l'avance, sans avoir à faire de demande de devis préalable : tout est pensé pour faciliter la décision du consommateur à faire réparer son produit. On n'achète un forfait réparation que si le produit le nécessite un jour et ce jusqu'à au moins 10 ans après l'achat du produit. De plus, la réparation donne gratuitement droit à une nouvelle garantie complète du produit pendant 6 mois.

Pour réussir à proposer ces forfaits « tout compris » à un coût unique bas, le Groupe SEB s'appuie sur un réseau dense de 220 réparateurs sur tout le territoire. Les pièces détachées sont mises à disposition à prix coûtant par le Groupe, et la quasi-totalité du forfait va au réparateur (hors coût moyen des pièces).

Joël Tronchon, Directeur Développement Durable du Groupe SEB, déclare : « *Chez Seb, nous partageons le quotidien de nos consommateurs et avons à cœur de porter des projets nouveaux qui répondent à l'évolution de leurs besoins, tout en nous inscrivant dans le long terme. Le lancement des forfaits réparations va nous permettre de renforcer notre lien direct avec nos consommateurs. Cette nouvelle offre s'inscrit dans notre politique de développement durable et était attendue par nos consommateurs devenus consomm'acteurs. Elle répond à un double objectif : faciliter l'usage de nos produits pendant de nombreuses années, et soutenir la profession des réparateurs indépendants en leur apportant une activité supplémentaire et une juste rémunération.* »

— Quels sont les avantages ? —



PROCESSUS
SIMPLE ET RAPIDE



EXTENSION DE
GARANTIE DE 6 MOIS
SUR L'ENSEMBLE
DU PRODUIT



0 FRAIS
SUPPLÉMENTAIRES



TARIF FIXE
ET UNIQUE POUR
CHAQUE CATÉGORIE
DE PRODUIT



ÉCOLOGIQUE :
RÉPARER PLUTÔT
QUE JETER

2

Prochains évènements

23 juillet | avant bourse

Ventes et Résultats S1 2020

26 octobre | après bourse

Ventes et informations financières 9 mois 2020

Investisseurs / Analystes

Groupe SEB
Direction de la Communication Financière
des Relations Investisseurs

Isabelle Posth
Raphaël Hoffstetter

comfin@groupeseb.com

Tél. +33 (0) 4 72 18 16 04

Presse

Groupe SEB
Direction de la Communication Corporate

Cathy Pianon
Caroline Philips

com@groupeseb.com

Tél. + 33 (0) 6 33 13 02 00
Tél. + 33 (0) 6 49 82 28 45

Image Sept
Caroline Simon
Claire Doligez
Isabelle Dunoyer de Segonzac

caroline.simon@image7.fr
cdoligez@image7.fr
isegonzac@image7.fr

Tél. : +33 (0) 1 53 70 74 70

Et retrouvez-nous aussi sur www.groupeseb.com



Référence mondiale du Petit Equipement Domestique, le Groupe SEB déploie son activité en s'appuyant sur un portefeuille de plus de 30 marques emblématiques (Tefal, Seb, Rowenta, Moulinex, Krups, Lagostina, All-Clad, WMF, Emsa, Supor...), commercialisées à travers une distribution multi format. Vendant plus de 360 millions de produits par an, il met en œuvre une stratégie de long terme fondée sur l'innovation, le développement international, la compétitivité et le service au client. Présent dans 150 pays, le Groupe SEB a réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'euros en 2019 et emploie plus de 34 000 collaborateurs.

SEB SA

SEB SA - N° RCS 300 349 636 RCS LYON – capital 50 307 064 € TVA intracommunautaire : FR 12300349636